

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2012 - Convocation du 21 juin 2012

Compte rendu affiché le 6 juillet 2012

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, M. GUENNAT, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS, M. FODDIS, Mme ARTETA-CRISTIN.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD ; Mme CHIGNARD par Mme GLATARD, Mlle FERNANDES par Mlle COIN ; Mlle ROGER par M. RACHAS ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Modification n° 10 du PLU

La commune de Neuville-sur-Saône fait partie de la Communauté Urbaine de Lyon qui dispose, en application de la loi, de la compétence en matière de rédaction des documents d'urbanisme. C'est ainsi que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), actuellement applicable, a été adopté par le Conseil de la Communauté Urbaine le 22 avril 2005.

Le Code de l'Urbanisme a intégré des dispositions de la loi de solidarité et de renouvellement urbain qui prévoient les modalités d'élaboration des modifications éventuelles susceptibles d'intervenir dans le document initial.

Compte tenu d'un certain nombre d'adaptations nécessaires du document d'urbanisme, la commune souhaite obtenir l'inscription de plusieurs mesures modificatives. Ces mesures ont été présentées dans le détail lors des différentes Commission d'Urbanisme en date des 8 mars 2012, 12 juin 2012 et 25 juin 2012. Les points concernés sont annexés dans un tableau récapitulatif.

Le Conseil Municipal :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Urbanisme,
- VU le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon,
- **CONSIDERANT qu'il importe de proposer à la Communauté Urbaine de Lyon, avec avis favorable, la liste des modifications à intervenir dans le document adopté le 22 avril 2005,**
- **VU l'avis favorable de la Commission d'Urbanisme en date du 12 juin 2012,**
- **APPROUVE la modification n° 10 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont les points sont précisés dans le tableau annexé,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 28 juin 2012
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 02/07/2012
- Publication ou affichage le 2/07/2012
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 2 juillet 2012
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

